Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 44 9 DÉCEMBRE 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Séance des délégués.* — *Almanach Pestalozzi.* — *Fondation Pro Helvetia.* — *Résolution du Comité.* — VAUD : *Cérémonie d'adieu.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *La loi d'entente est repoussée.* — U. I. P. G. — DAMES : *Soirée d'Escalade.* — NEUCHATEL : *Autour des traitements.* — *Variété.* — *Tableaux scolaires suisses.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Le chant de Tell* (air du XVIe s., harmonisation de F. M., texte de ALB. R., dessin de GEORGES PIGUET). — L'ECOLE ET LA NATURE : E. DOTTRENS : *Connaissance élémentaire de l'homme.* — RÉCITATION : *Simple Noël.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

La séance des délégués, des présidents de sections et des correspondants au *Bulletin*, convoquée pour demain 10 décembre, à 10 h. 30, se tiendra à la Grande Salle de l'Hôtel du Paon, Yverdon.

ALMANACH PESTALOZZI

L'année dernière, l'édition de l'Almanach Pestalozzi a été rapidement épuisée : les commandes parvenues en janvier n'ont pu être servies. Nous recommandons donc à nos collègues de prendre leurs mesures suffisamment à l'avance et de commander leur exemplaire autant que possible avant Noël.

FONDATION PRO HELVETIA

Dans la séance commune des Comités S.L.V. et S.P.R., tenue à Fribourg le 26 novembre dernier, il a été décidé d'envoyer au Département fédéral de l'intérieur, la lettre suivante :

Au Département fédéral de l'intérieur.

Très honoré Monsieur le Président de la Confédération,

Lorsque, par votre message du 9 décembre 1938, fut décidée la Fondation Pro Helvetia, le corps enseignant suisse s'est réjoui de pouvoir collaborer au vaste et généreux plan de la Défense spirituelle du pays. Dans la requête que nous adressions le 12 janvier 1939, à la Commission parlementaire au nom de la Société suisse des Instituteurs et de la Société pédagogique romande, nous disions en conclusion : « Nous admettons donc sans autre que la Société des Instituteurs, en tant que la plus grande association pédagogique de la Suisse, sera aussi comprise dans la Fondation Pro Helvetia en formation, et qu'elle bénéficiera aussi d'une partie de la subvention annuelle fédérale accordée à cette institution, afin qu'elle puisse

continuer l'œuvre qu'elle a entreprise, par ses propres moyens jusqu'à maintenant, et dont le but est précisément celui que poursuivra Pro Helvetia : nous parlons des moyens d'enseignement dont nous avons commencé la publication : les *Tableaux scolaires suisses*, dont 20 sujets ont déjà paru, et les *Cahiers pédagogiques*, édités actuellement par la Maison Hug et Cie, à Frauenfeld. Ces deux entreprises, inachevées, doivent être considérées comme un moyen important de libérer l'école suisse de l'influence étrangère ; elles méritent donc les mêmes égards que la Fondation Pro Helvetia »

Lorsque, en avril de cette année, le Département fédéral de l'intérieur lança dans la presse un appel aux associations culturelles invitant à s'annoncer celles qui désiraient être représentées à l'assemblée constitutive de Pro Helvetia, le Comité central du S.L.V., ainsi que celui de la S.P.R. répondirent favorablement et revendiquèrent, par lettre du 2 mai, une représentation pour leurs deux associations.

La situation nouvelle créée en Suisse par la guerre et la mobilisation engagea le Conseil fédéral à transformer la Fondation Pro Helvetia prévue en deux *Communautés d'action : Armée et Peuple.* Récemment, la presse a fait connaître les membres du groupe *Peuple*, choisis par le Département fédéral de l'intérieur.

Le Comité central du S.L.V., dans sa séance du 11 novembre, s'est occupé de cette situation. Tout en nous rendant compte de la difficulté pour l'autorité compétente de choisir les membres d'une Commission semblable, considérant aussi le principe qui a présidé à ce choix, à savoir de réunir dans cette Communauté d'action non des représentants d'associations mais bien des personnalités marquantes du monde intellectuel, nous devons constater à notre grand étonnement que, dans le groupe *Peuple*, les éducateurs du peuple, le corps enseignant de l'école populaire, ne sont pas représentés. Sans vouloir émettre la moindre critique envers les personnalités sur qui le choix s'est porté, nous ne pouvons cependant nous empêcher d'avoir l'impression que la *Communauté d'action Peuple* a un caractère purement académique.

En conséquence, le Comité central S.L.V. a décidé, très honoré Monsieur le Président, de revendiquer, par cette requête, une représentation dans la Communauté d'action Pro Helvetia, groupe *Peuple.* Nous avons déjà fait ressortir plus haut ce que serait la contribution de notre représentation à la cause de la défense spirituelle du pays.

Veuillez agréer...

Zurich et Genève, le 26 novembre 1939.

Pour la Société suisse des Instituteurs :

Le président : Dr Paul Boesch. *Le vice-prés. :* H. Lumpert.

Pour la Société pédagogique romande :

Le président : G. Willemin. *Le vice-prés. :* A. Lagier.

RÉSOLUTION DU COMITÉ DE LA S. P. R.

Le Comité de la Société pédagogique romande, conscient de son devoir de solidarité à l'égard des professeurs, instituteurs et étudiants de tous les pays, ne peut laisser passer les récents événements de Prague sans dire ce que lui dictent ses sentiments d'éducateurs d'un pays libre.

Il proteste contre les sanglantes répressions organisées par les protecteurs de la Bohême envers les universitaires de ce pays. Il déplore la fermeture des écoles tchèques.

Il assure les victimes de la répression de sa plus chaude sympathie.

Le Comité de la S. P. R.

VAUD

CÉRÉMONIES D'ADIEU

Samedi 14 octobre, les autorités de Villarzel prirent congé de M. et Mme *Albert Thévenaz*, instituteur et institutrice à Villarzel, durant 35 ans. C'est après un repas offert à l'hôtel de l'Ours que s'ouvrit la cérémonie. Les représentants des autorités communales, scolaires et cantonales surent dire à M. et Mme Thévenaz, en paroles émues, les sentiments de respect, d'estime, qu'ils suscitèrent au sein de la population et les regrets unanimes créés par leur prochain départ. M. Rubattel, syndic, ouvrit la série des discours en rappelant les diverses étapes de la belle carrière de nos deux collègues ; M. Pouly, inspecteur, apporta les vœux et les remerciements des autorités cantonales ; M. le pasteur Rouzeau et M. Maeder s'exprimèrent au nom des deux commissions scolaires ; enfin, M. Bersier, pour les anciens élèves. De jeunes enfants porteurs d'une gerbe de fleurs offrirent un cadeau et dirent à M. et Mme Thévenaz, en vers de circonstance, l'affection et la reconnaissance de tous.

Non sans émotion, notre collègue, en son nom personnel et au nom de sa compagne, remercia les autorités de Villarzel pour la compréhension toujours bienveillante qui leur fut témoignée.

L'Eglise tint aussi à dire à notre collègue sa vive gratitude. M. Thévenaz fut, durant 35 ans, lecteur et chantre ; il fut également membre du Conseil de paroisse. Le 15 octobre, à l'issue du culte, M. Rouzeau remercia, au nom de la paroisse, ce fidèle et dévoué serviteur.

Aux vœux adressés à nos deux collègues pour une retraite heureuse et bénie, la S. P. V. joint les siens.

— Le 6 novembre, en une cérémonie analogue à la précédente, les autorités d'Eysins adressèrent leurs adieux à *Gustave Baudin* qui, après 35 ans passés dans le même village, prenait sa retraite. Au nom

du département, M. Margot, inspecteur, remercia M. Baudin pour les excellents services qu'il rendit à l'école et au pays ; le président de la commission scolaire, M. Granger, dit à celui qui s'en va la gratitude de la population et ses regrets de le voir se retirer ; M. le syndic Martignier parla de l'activité de notre collègue dans les affaires publiques : directeur de la chorale, secrétaire du conseil général, boursier communal, etc., et rappela comment il fut, tout au long de sa carrière, le grand animateur de toutes les manifestations. Doué d'une énergie entraordinaire et d'un robuste bon sens, Baudin fut l'homme dévoué par excellence.

Notre collègue fit partie du comité de la S. P. V. qu'il présida de 1926 à 1928 ; il fut aussi notre délégué aux T. F. et à la commission du Musée scolaire cantonal. Notre association, par l'organe de son caissier, exprima à son ancien président ses sentiments d'amitié et de profonde reconnaissance.

Une fillette offrit à M. Baudin, au nom des élèves, un beau souvenir sortant de la poterie d'Eysins ; les deux communes d'Eysins et d'Arnex lui firent remettre, en témoignage de leur gratitude, un magnifique service à thé en argent avec dédicace.

Pour clore la cérémonie, notre collègue remercia en termes émus et dirigea une dernière fois des chants d'élèves.

Que notre ami Baudin, dont l'activité énergique au sein de notre association fut intense et féconde, veuille agréer nos vœux sincères pour une longue et paisible retraite. ED. B.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

LA LOI D'ENTENTE EST REPOUSSÉE PAR LE PEUPLE

Tel est le fait brutal que nous enregistrons à la suite de ce scrutin fédéral. Certes, le moment était mal choisi pour poser cette question au peuple. Epoque troublée, stagnation des affaires, longue mobilisation des troupes ont groupé un nombre imposant de mécontents qui, mal renseignés, ont répondu négativement. Quelles seront les conséquences de ce vote ? Nul ne saurait le dire dès aujourd'hui. Mais tous les fonctionnaires fédéraux, cantonaux, communaux doivent sans tarder préparer âprement leur défense professionnelle.

E. F. dans *La Suisse* de lundi matin, écrit cette phrase très suggestive :

« L'électeur a estimé qu'il ne fallait pas consolider des *privilèges* que les difficultés de demain nous contraindraient à abolir. »

Privilèges ?? Les retraites, c'est clair, sont dès aujourd'hui menacées. Qu'on y veille. L. S.

U. I. P. G. — DAMES
SOIRÉE D'ESCALADE

La soirée qui réunira l'Amicale des Ecoles enfantines et l'Union des Institutrices primaires aura lieu le samedi 16 décembre, à la salle paroissiale de la rue Dassier.

Elle débutera à 19 h. 15 par un repas (choucroute et glace) qui sera suivi par une représentation du *Théâtre du Cigalon de Mme Honegger-Soravia.*

Programme :

Divertissement scénique.
Chanson et intermède.
Farce espagnole du XVIe siècle.

S'inscrire par chèque postal jusqu'au 13 décembre, à l'Amicale des Ecoles enfantines I. 2786. — 3 fr. 75 pour le repas (service compris) et le spectacle.

Nous espérons que beaucoup de membres pourront prendre part à ce dîner avec leur famille et trouveront agréable cette occasion d'applaudir les très sympathiques acteurs du Cigalon dont plusieurs sont nos collègues. A. D.

NEUCHATEL

AUTOUR DES TRAITEMENTS

A la suite de la séance du C. C. qui a eu lieu le 11 novembre et dont nous avons parlé dans notre dernière chronique, le Bureau central a pris toutes les dispositions envisagées pour faire opposition à la baisse des traitements.

Signalons entre autres mesures l'ultime démarche faite, le jeudi 16 novembre, auprès de M. Edgar Renaud, chef du Département des finances, par M. L. Berner, notre président et M. Wyss, président de la Société des professeurs, en vue d'obtenir que le Conseil d'Etat renonce au projet de diminution de 3 %, auquel malheureusement la Commission financière du Grand Conseil s'était ralliée contre le gré de plusieurs de ses membres. Cet entretien n'ayant obtenu aucun succès, il fut décidé qu'une requête des deux sociétés serait adressée au Grand Conseil, ce qui fut fait le jour même.

D'autre part, donnant suite à ce qui avait été décidé dans la susdite séance du C. C., le Bureau central avait adressé, au Conseil d'Etat, le 14 novembre, une lettre que nous publions ci-dessous, où l'on verra que nos mandataires se sont acquittés fidèlement de la tâche résultant des décisions de notre assemblée générale du 28 octobre.

Voici la teneur de cette lettre :

En date du 17 octobre dernier, vous avez eu l'amabilité de convoquer au Château de Neuchâtel les représentants des associations de fonctionnaires cantonaux, afin de leur faire connaître la manière de voir du

Conseil d'Etat au sujet de la réduction des traitements en 1940.

Dans sa séance du 21 octobre, notre comité a entendu ses deux délégués à ce sujet. Nous avons pris acte de la décision de l'autorité cantonale portant de 5 à 8 % la retenue temporaire sur les traitements de titulaires de fonctions publiques grevant le budget de l'Etat. Nous nous réservions, cependant, de demander un allégement en faveur des membres de notre société dont les charges de familles sont particulièrement élevées, et de vous prier de revoir nos situations si, pendant l'année qui vient, le coût de la vie devait encore s'aggraver. Or, il se trouve que, depuis cette date, on a pu enregistrer presque chaque jour une augmentation sensible du coût de la vie, malgré les mesures prises par les autorités pour l'empêcher. Seuls, les produits destinés à l'armée ne subissent aucune augmentation, ce dont nous nous étonnons grandement.

Nous n'avons donc été nullement étonnés du vote de notre assemblée générale du 28 octobre, demandant à son comité de présenter une requête à l'autorité compétente, la priant de bien vouloir ne pas réduire encore nos salaires. Nous jugeons ne demander ainsi qu'un minimum, car, nous nous permettons de vous le rappeler, nos traitements légaux ont déjà souffert une baisse sensible en 1936, baisse à laquelle s'ajoutait plus tard une retenue temporaire de 8 %, qui a été réduite d'année en année jusqu'à 5 %.

Nous vous rappelons aussi qu'après la dévaluation, nos salaires n'ont pas été réadaptés. Aujourd'hui, les impôts que les fonctionnaires sont à peu près seuls à payer à un centime près, vont augmenter, et, si le coût de la vie continue à monter dans les proportions actuelles, nous nous verrons même obligés de demander un réajustement de nos salaires aux conditions économiques du moment. Ceci nous incite à vous demander de bien vouloir maintenir à 5 % la réduction temporaire sur les traitements, en 1940.

La requête au Grand Conseil se fonde sur la plupart de ces arguments. Soyons heureux qu'elle ait été entendue et disons toute notre reconnaissance au Comité central pour sa laborieuse action de défense.

J.-Ed. M.

VARIÉTÉ

Vérité sortant du puits.

Cueilli dans une composition d'un petit écolier :

« Le 11 novembre 1918 a été signé l'armistice. Depuis cette époque, il y a eu chaque année deux minutes de tranquillité. »

(*Essor* du 24 novembre 1939.)

Enseignement précis.

On vient de vacciner la classe et quelques jours après, cela fait mal. La maîtresse de huitième demande aux petites de 7 ans :

— Vous savez ce que c'est, le vaccin ?

— Oh ! oui, M'selle, maman m'a dit que c'est du jus de boutons de pis de vache.

Voilà une maman qui devrait être engagée comme institutrice remplaçante en ces temps de mobilisation.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

4e Série

Les quatre nouveaux tableaux constituant la série de 1939 ont paru. La collection continue à s'enrichir. Ce sont ainsi 24 tableaux que possèdent nos classes, 24 tableaux également sug estifs, traitant de sujets divers.

Ce matériel d'enseignement, suisse par son inspiration, suisse dans sa composition et sa reproduction, dû à l'intelligente collaboration d'artistes peintres et d'éducateurs, se recommande par lui-même. Son prix modique le met à la portée des budgets scolaires les plus modestes.

Que ceux qui ont eu l'idée de cette œuvre soient félicités, et remerciés ceux qui en ont facilité l'exécution !

Groupe : **Histoire nationale**
Peintre : OTTO BAUMBERGER, Unterengstringen.
Bourgeois de Zurich.
Né en 1899.

Morat 1476.

Une belle image illustrant une belle page d'histoire suisse...

Groupe : **Contes illustrés.**
Peintre : FRITZ BERINGER, Uetikon am See.
Bourgeois de Ober-Stammheim (Zurich).
Né en 1903.

Robiquet — Rumpelstilzchen.

Il était une fois un meunier... Ce conte, pour n'être pas très connu en Suisse romande, n'en est pas moins un des plus charmants de la collection des frères Grimm. (*L'Educateur* en donnera prochainement une traduction.)

Ce beau tableau qui l'illustre est fort bien venu : quel plaisir auront nos petits, écoutant le récit de la maîtresse, de connaître les personnages, de les voir dans leur milieu, ce milieu plein de mystère que le peintre a si bien su évoquer.

Groupe : **Paysages types.**
Peintre : THÉODORE PASCHE, Oron-la-Ville.
Bourgeois d'Oron.
Né en 1879.

La vallée du Rhône, près de Sierre.

Ce n'est pas une reproduction photographique d'un coin de la vallée du Rhône que l'on demandait au peintre vaudois Pasche. Bien sûr, il n'a rien inventé des sites qu'il nous présente, et le paysage est bien réel, reconnaissable dans tous ses détails. Mais c'est la caractéristique de la contrée qu'il fallait faire ressortir : le fond de la vallée, avec ses arbres fruitiers et les allées de peupliers ; ses localités importantes ; puis les pentes qui y aboutissent, couvertes de vignes, les diverses terrasses, avec leurs champs de céréales et leurs villages serrés autour de l'église, pour atteindre la zone des sapins et enfin la zone alpestre.

Pasche a rendu tout cela à la manière puissante et colorée qui lui est propre.

Groupe : **Plantes alpestres dans leur milieu naturel.**
Peintre : HANS SCHWARZENBACH, Berne.
Bourgeois de Thalwil.
Né en 1911.

Une prairie à la montagne.

La flore de nos Alpes est aussi belle que variée ; elle est riche. De cette richesse, Schwarzenbach, qui connaît la botanique aussi bien que son métier de peintre, a donné une fort intéressante synthèse. Il a su si bien grouper ou mélanger les diverses plantes tapissant le gazon des prairies montagnardes que c'est une vraie œuvre d'art qu'il nous présente. Et sur cette prairie, où voisinent l'arnica, les campanules et l'aconit, le vératre et la grande gentiane, les anémones et la pimprenelle, des papillons, hôtes de ces parages, folâtrent, mariant la couleur de leurs ailes à celles des fleurs...

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Editeur : Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires.

Vente : Ernest Ingold et Cie, Herzogenbuchsee. — Librairie Payot, Lausanne.

LE CHANT DE TELL

AIR DU XVIe SIECLE

TEXTE D'A. RUDHARDT. HARMONISATION DE F. MATHIL

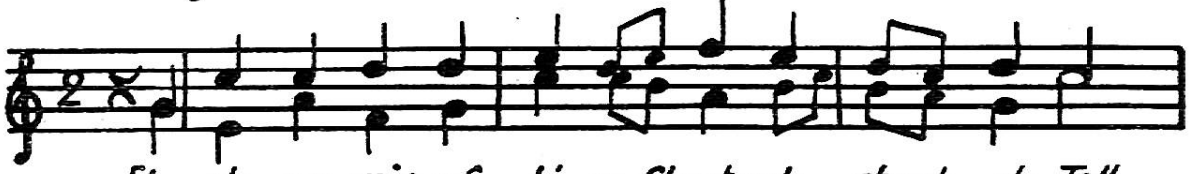

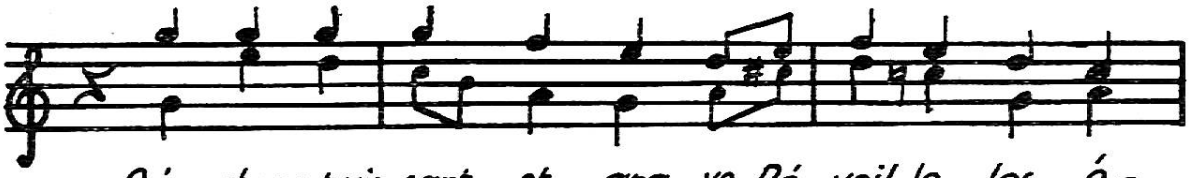

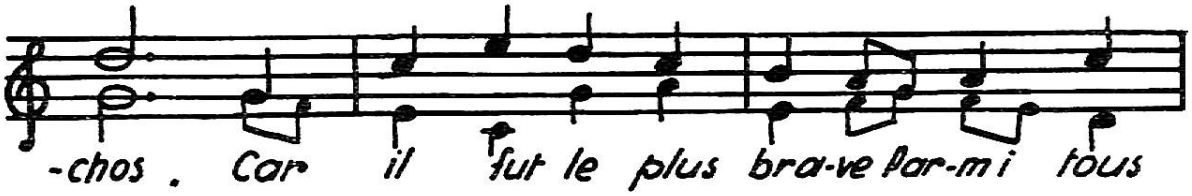

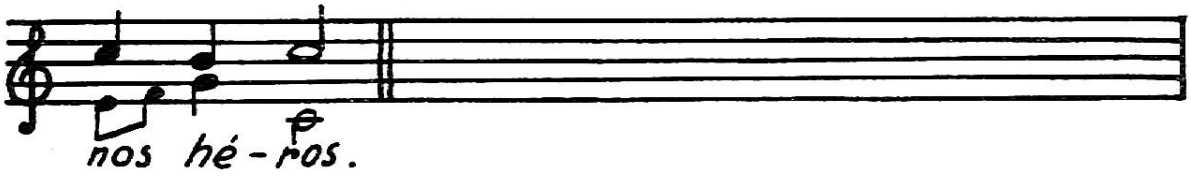

2

Sa flèche part et vibre,
Lancée au cœur cruel.
Tell rend son peuple libre,
Se rendant immortel.
Ceux-là seuls sont des hommes
Qui savent dire : « Non ! »
Et tous, tant que nous sommes,
Nous nous en souviendrons.

3

Par l'arc et par la flèche,
Jurons d'être aujourd'hui
Si fermes sur la brèche,
Si vaillants cœurs que lui.
Qu'un jour lointain ou proche
Vienne un autre tyran,
La flèche est dans l'encoche,
La corde est à son cran.

ALB. R.

LE CHANT DE TELL

La plus ancienne version du chant de Tell : Le *Tellenlied*, est formée des neuf premières strophes du *Lied vom Ursprung der Eidgenossenschaft*. Ce vaste récit, qui raconte la vie de la Confédération, des origines à la fin des guerres de Bourgogne, fut composé à Lucerne vers 1477, mais le plus ancien manuscrit date de 1501. Le poème résume les événements cités par des chroniques antérieures et est peu compréhensible.

La chanson relative à Tell la plus connue est due à Hieronymus Muheim, d'Uri. L'auteur, un maître pompier, adopta, comme mélodie de sa chanson, un air très répandu à son époque. C'est celui que nous reproduisons aujourd'hui. Cet air, vraisemblablement d'origine française, servit au compositeur du chant « Guillaume de Nassau », qui devint rapidement le chant national des Flamands, après avoir été la chanson des *gueux*.

Il est intéressant de constater que cette mélodie a acquis une importance historique pour deux pays, grâce aux poèmes qui ont glorifié le plus grand héros de chacune de ces nations.

Hieronymus Muheim dut connaître cette chanson, apportée en Suisse par des mercenaires ; non seulement il utilisa la mélodie, mais encore il s'inspira des paroles du début.

Le chant flamand dit :

Wilhelmus van Nassouwe
Ben ik van Duitschen bloed.
(Guillaume de Nassau, je suis de sang allemand.)

La chanson suisse dit :

Wilhelm bin ich der Telle
Von Heldes Muot und Bluot.
(Je suis Guillaume Tell, courage et sang de héros.)

Le poème de Muheim comporte quinze strophes et la première édition connue fut publiée à Fribourg en 1613.

Bien d'autres chansons sur le même air furent composées depuis en Suisse.

La version poétique que nous donnons dans l'*Educateur* fut faite en juin de cette année pour les « promotions » des écoles de la Servette. Des collègues nous ont demandé de la publier dans notre journal : voici leur vœu rempli.

ALB. R.

N. B. — M. Mathil, inspecteur de chant, tient à la disposition de nos collègues qui la lui demanderont une harmonisation plus sonore à trois voix.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

CONNAISSANCE ÉLÉMENTAIRE DE L'HOMME (*suite*)

Physiologie des muscles.

La vitesse de contraction d'un muscle lisse excité électriquement est de l'ordre de la seconde ; celle d'un muscle strié, de 1/10 de seconde, celle d'un muscle de l'aile de mouche de moins de 1/200.

Les muscles développent une énergie mécanique considérable. D'où vient cette énergie ? Du sucre. Nous avons une abondante réserve de sucre, sous forme de glycogène, ou amidon animal, dans le foie et dans les muscles eux-mêmes. Les réserves du muscle qui travaille s'épuisent-elles, le sang qui y circule abondamment (dilatation réflexe des vaisseaux sanguins pendant l'activité) amène du foie le sucre nécessaire.

On dit que le muscle est un moteur chimique. Sa contraction s'accompagne de la transformation du glucose en acide lactique. Ce phénomène chimique est une source d'énergie. Mais l'acide lactique est un poison pour le muscle dont il coagule la substance. Au début, il est neutralisé par le sang, mais si le mouvement dure, il s'accumule et devient nocif. Le repos devient indispensable pour éliminer ce déchet. Les ¾ de l'acide produit se recombinent en sucre, tandis que le dernier quart est brûlé par l'oxygène du sang donnant ainsi : 1° de l'acide carbonique ; 2° de la chaleur ; 3° l'énergie nécessaire à la recombinaison de l'acide en sucre.

L'échauffement très net d'un muscle actif est dû à l'abondance du sang circulant et à cette combustion de l'acide lactique.

Ces notions très schématisées du fonctionnement musculaire suffisent pour comprendre bien des choses :

1. Les muscles, même au repos, ont toujours une certaine contraction, une tension active qu'on appelle leur tonus. Comme ils représentent la moitié du poids du corps, ce sont eux qui fournissent la plus grande partie de la chaleur animale (les ¾). Ils produisent,

par leurs mouvements actifs, une telle hausse de température que l'organisme doit très vite s'en défendre, en particulier par la transpiration.

2. Puisque c'est du sucre qui est consommé, c'est du sucre qu'il faut absorber en prévision d'efforts musculaires soutenus, à la rigueur de la graisse, qui peut aussi être brûlée, mais, plutôt, un plat de macaroni, ou tout autre farineux, qui sont de l'amidon, source de sucre.

3. L'excès d'activité, surout d'un muscle non entraîné, donc mal irrigué, en accumulant l'acide lactique donne très vite la sensation de fatigue, avec une diminution de la fonction. Pendant la récupération, une insuffisante élimination des déchets entraîne une gêne fonctionnelle qui est la courbature. La reprise de l'activité ou les massages, en augmentant la circulation sanguine, supprime ou évite les courbatures. Le massage se pratique toujours dans le sens de l'écoulement veineux, vers le cœur.

4. La rigidité cadavérique, due à la coagulation progressive de la substance musculaire, s'installe en quelques heures, dès que le sang ne circule plus. Le médecin légiste détermine l'heure du décès en se basant sur cette progression. La rigidité diminue quand commence la putréfaction.

5. A la suite d'efforts prolongés, l'acide lactique peut être si abondant que la rigidité, à la mort, peut être instantanée. On cite le cas de soldats épuisés, touchés mortellement, qui sont immobilisés dans leur dernière attitude.

Action du système nerveux.

On peut, sans trop insister, faire remarquer que l'excitant normal d'un muscle est son nerf moteur, et que le muscle et son nerf forment un tout physiologique. C'est si vrai que toute lésion du nerf provoque rapidement des désordres graves dans le muscle qu'il commande. Un muscle « énervé » s'affaisse et dégénère. Dans la paralysie infantile, maladie du système nerveux, l'impotence et la fonte des muscles n'a pas d'autre origine.

Pour qu'un nerf agisse sur un muscle, il faut que les deux soient accordés. Toute cause qui rompt cette harmonie détruit la fonction. Ainsi agissent certains poisons. Le curare, des Indiens du Brésil, en modifiant les propriétés du muscle, le rend insensible à son nerf moteur. Il tue l'animal en immobilisant ainsi le système respiratoire.

La fonction automatique du système nerf-muscle n'est pas acquise dès la naissance, du moins chez l'homme. Le synchronisme s'établit peu à peu. Seuls, chez le nouveau-né, fonctionnent bien le réflexe de téter et celui de crier. Les autres s'installent petit à petit après des tâtonnements innombrables. L'automatisme de la marche vient en dernier, il reste impossible tant que le synchronisme des nerfs

et des muscles de la jambe n'est pas réalisé. Dans ce sens, il est inutile de forcer un bébé à marcher avant le temps, on a tout à y perdre et rien à y gagner. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer l'incroyable complexité de la marche, où interviennent les mouvements de balancier des bras, mais surtout le réglage de l'équilibre qui a son siège dans le cervelet et son organe dans l'oreille interne.

(A suivre.) E. DOTTRENS.

RÉCITATION

SIMPLE NOËL

C'est un soir de Noël
Où veille l'Eternel
Sur son petit Jésus,
Frêle et nu.

Malgré que l'âne lui secoue
Un peu d'eau tiède sur la joue,
Malgré le bon bœuf qui le lèche
En balançant un peu la crèche,
Petit Jésus s'est endormi
Quand sa mère lui a souri.

Groupés autour de la maison,
Les bergers disent l'oraison :
Et, pressentant qu'un doux mystère se déploie,
Une jeune brebis à la blonde toison
Bêle de joie.

Mais voici s'avancer dans un très long voyage
Les Rois Mages.
Ils viennent visiter l'étable où l'Enfant dort.
Dix chameaux portent des trésors.
La marche est noble et lente
Des trois princes guidés par l'étoile brillante.

Ils sont entrés et les bergers aussi.
L'Enfant Jésus s'éveille et bravement sourit
Au bœuf qui se retire, à l'âne qui s'écarte :
Il fait signe aux bergers afin que nul ne parte,
Et les trois Rois, émus par ce geste d'enfant,
Déposent à ses pieds la myrrhe avec l'encens.

C'était au soir de la Noël :
Les anges chantaient dans le ciel.

Texte composé dans une classe de 4e de Lausanne, par la collaboration du maître et des élèves. *(Communiqué par A. C.)*

TEXTE LITTÉRAIRE

BRUMES

(*Les couleurs.*)

Gilliat... regardait se grouper au-dessus de sa tête tous ces blocs de brume... Sur l'horizon pesait et s'étendait une bande de brouillard couleur cendre, et au zénith une bande couleur plomb ; des guenilles livides pendaient des nuages d'en haut sur les brouillards d'en bas. Tout le fond, qui était le mur de nuages, était blafard, laiteux, terreux, morne, indescriptible. Une mince nuée blanchâtre, transversale, arrivée on ne sait d'où, coupait obliquement, du nord au sud, la haute muraille sombre.

(*Les travailleurs de la mer.*) V. HUGO.

LES LIVRES

Ministère, par Marcel Bourquin, éditions Labor, Genève.

Le pasteur Bourquin, dont ce livre nous restitue trait par trait l'image et l'esprit, est encore trop près de nous pour que nous puissions faire un lucide compte rendu des pages que nous avons lues. Lettres, méditations, pensées : qu'importe leur valeur littéraire, encore que la langue en soit nette et claire, tout empreinte de poésie. Ce qui compte, c'est que chacune de ces pages nous remet en présence d'un homme dont nul ne s'approcha sans en sentir l'exceptionnelle valeur, la grandeur simple.

En butte, à la fois, aux angoisses de la maladie et aux mesquineries humaines, il niait les unes et les autres avec un sourire, se faisant un tremplin spirituel de ce qui, pour les autres, eût été une cause de défaite.

Il y aurait matière à faire un traité de pédagogie avec le récit de ses expériences, mais il a lui-même résumé toute sa méthode dans ces lignes :

« ...Comme méthode pédagogique, j'en reviens à ce simple verbe : aimer. Alors, on sait parler le langage qui convient ; on sait comprendre et on sait s'ingénier. Les problèmes se simplifient : école active ? Mais oui, puisque, par le prodige de la sympathie, on les connaît assez pour pouvoir individualiser son enseignement. Autorité traditionnelle ? Mais oui, puisque l'amour est la suprême autorité et que les enfants répondent volontiers à l'amour par la discipline d'un effort librement consenti. »

Tous ceux qui ont connu le pasteur Bourquin ont déjà lu ce livre ; ceux qui ne l'ont pas connu le liront pour le connaître.

ALB. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

NOUVEAUTÉS :

VIVRE COMME ON PENSE

DE L'UNE A L'AUTRE GUERRE

par Mme DORETTE BERTHOUD

Un volume in-8° carré, 368 pages . . . . . Fr. 5.—

Ce roman intéressera le grand public ; c'est l'étude fort bien faite d'une crise d'âme pastorale, d'une vie tourmentée, présentée de façon loyale et saisissante, par une main experte.

LE DOMAINE DES OBRETS

par JACQUES-EDOUARD CHABLE

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point de leur échapper. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec simplicité le difficile labeur du paysan.

LE PORTRAIT SPIRITUEL

par HENRI CHENEVARD

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.—

Riche d'analyse psychologique et d'élévation morale, ce roman où l'on retrouve Reine Landis se lit avec une émotion croissante à la lumière de cette intelligence du cœur qui surpasse toute intelligence.

SUR LES DEGRÉS DU TRÔNE

GRANDES DAMES ET SOUVERAINES

par EDMOND ROSSIER

Un volume in-8° carré, broché. . . . . Fr. 4.—

L'auteur a ressuscité ses héroïnes avec autant de vie que d'esprit et les a placées dans leur cadre historique, évoquant pour chacune d'elles leur époque. M. Rossier sait rendre l'histoire attrayante en lui maintenant sa dignité.

PROFILS DE REINES

par EDMOND ROSSIER

Edition définitive

Un volume in-8° carré, broché. . . . . Fr. 4.—

Livre charmant tout pénétré du sens historique ; quelle sûreté concise dans ces profils nets et nuancés, résumé d'un puissant travail de synthèse. Ces pages sont une passionnante initiation aux problèmes de l'histoire.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOUVEAUTÉS :

VIVRE COMME ON PENSE

DE L'UNE A L'AUTRE GUERRE

par Mme DORETTE BERTHOUD

Un volume in-8° carré, 368 pages . . . . . Fr. 5.—

Ce roman intéressera le grand public ; c'est l'étude fort bien faite d'une crise d'âme pastorale, d'une vie tourmentée, présentée de façon loyale et saisissante, par une main experte.

LE DOMAINE DES OBRETS

par JACQUES-EDOUARD CHABLE

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point de leur échapper. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec simplicité le difficile labeur du paysan.

LE PORTRAIT SPIRITUEL

par HENRI CHENEVARD

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.—

Riche d'analyse psychologique et d'élévation morale, ce roman où l'on retrouve Reine Landis se lit avec une émotion croissante à la lumière de cette intelligence du cœur qui surpasse toute intelligence.

SUR LES DEGRÉS DU TRÔNE

GRANDES DAMES ET SOUVERAINES

par EDMOND ROSSIER

Un volume in-8° carré, broché. . . . . Fr. 4.—

L'auteur a ressuscité ses héroïnes avec autant de vie que d'esprit et les a placées dans leur cadre historique, évoquant pour chacune d'elles leur époque. M. Rossier sait rendre l'histoire attrayante en lui maintenant sa dignité.

PROFILS DE REINES

par EDMOND ROSSIER

Edition définitive

Un volume in-8° carré, broché. . . . . Fr. 4.—

Livre charmant tout pénétré du sens historique ; quelle sûreté concise dans ces profils nets et nuancés, résumé d'un puissant travail de synthèse. Ces pages sont une passionnante initiation aux problèmes de l'histoire.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle